



RAPPORT FINANCIER 2019





Comptes annuels

Mission Opérationnelle Transfrontalière

31/12/2019



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	13 028	13 028		980
		TOTAL	13 028	13 028		980
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	112 842	96 595	16 246	17 957
		TOTAL	112 842	96 595	16 246	17 957
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	19 083		19 083	18 691
		TOTAL	19 083	19 083		18 691
Total I			144 954	109 624	35 329	37 629
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande	13 527		13 527	
	Créances ⁽³⁾	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	219 836 12 627	10 800	209 036 12 627	112 018 101 064
		TOTAL	232 464	10 800	221 664	213 082
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	294 674 8 845		294 674 8 845	171 908 9 143	
	Total II		549 511	10 800	538 711	394 135
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			694 466	120 424	574 041	431 765
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	236 074 11 242 85 947	236 074 26 11 216
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		333 264	247 317
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 879	36 174
	Dettes fiscales et sociales	182 647	144 973
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		3 300
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	8 250		
Total III		240 777	184 448
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		574 041	431 765
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an	240 777	184 448
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	236 155	125 423
	Autres services	10 798	8 637
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	246 954	134 060
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	317 900	287 350
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	678 000	703 130
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 254	19 809	
Autres produits	152	6	
Total des produits d'exploitation I		1 251 261	1 144 356
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats	13 696	14 269
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	340 140	306 189
	Impôts, taxes et versements assimilés	35 834	51 471
	Salaires et traitements	535 967	528 433
	Charges sociales	216 914	217 341
	Dotations d'exploitation		
	• sur immobilisations	12 269	9 173
• sur actif circulant : provisions	10 800	6 500	
• pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	70	4	
Autres charges			
Total des charges d'exploitation II		1 165 692	1 133 383
Résultat d'exploitation (I-II)		85 569	10 973
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	378	274
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers V		378	274
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		31
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			31
Résultat financier (V-VI)		378	242
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		85 947	11 216
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	1 251 639	1 144 631
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 165 692	1 133 415
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	85 947	11 216
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en Euros

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Événements post clôture

En dépit de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 16 mars 2020, l'association se trouve très modérément impactée. A ce jour, les échanges avec les principaux contributeurs de l'association permettent de penser qu'aucune subvention n'est remise en cause pour l'année 2020. De même, l'encaissement des cotisations est régulier et proche des années précédentes.

1.3 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

1.3.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

1.3.2 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 028			13 028
Immobilisations corporelles	117 124	9 577	13 859	112 842
Immobilisations financières	18 691	392		19 083
TOTAL	148 844	9 969	13 859	144 954

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	12 047	981		13 028
Immobilisations corporelles	99 166	11 289	13 859	96 595
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	111 214	12 269	13 859	109 624

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Aucune acquisition durant l'exercice.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les mouvements de l'exercice d'un total de 9 577 euros concernent le parc d'ordinateurs portables ainsi que le serveur informatique de l'association remplaçant les anciens biens mis au rebut, historiquement acquis pour 13 859 euros.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

Ce poste concerne le dépôt de garantie pour les locaux occupés.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

2.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Avances et acompte versés	13 527	13 527	
Créances clients et comptes rattachés	219 836	219 836	
Autres	12 629	12 629	
Charges constatées d'avance	8 845	8 845	
TOTAL	254 837	254 837	

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif est inférieure à un an.

2.1.7 Disponibilités

Les disponibilités au 31 décembre 2019 comprennent un compte sur livret associatif d'un solde de 76 875 euros, intérêts de l'exercice inclus.

2.1.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 8 845 euros au 31 décembre 2019 sont composées des charges d'assurances, de maintenance, de locations mobilières et d'abonnements afférents à l'exercice 2020.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Réserves				
• Réserves indisponibles				0
• Autres réserves	236 074			236 074
• Réserves réglementées				0
Résultat de l'exercice	11 216	85 947	11 216	85 947
Report à nouveau	26	11 216		11 242
Total	247 317	97 163	11 216	333 264

2.2.2 Provisions pour risques et charges

L'indemnité de départ en retraite du personnel, non significative à la clôture de l'exercice compte tenu de la jeunesse de l'effectif, n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2019.

2.2.3 Fonds dédiés

Néant.

**Mission Opérationnelle Transfrontalière**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Avances et acomptes sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 879	49 879		
Dettes fiscales et sociales	182 647	182 647		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	8 250	8 250		
TOTAL	240 777	240 777	-	-

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.



Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en Euros

KPMG S.A.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des ressources d'exploitation

	2019	2018
Subventions d'exploitation	678 000	703 130
Cotisations des membres	317 900	287 350
Prestations	246 954	134 060
Transferts de charges	1 754	4 509
Reprise de provisions	6 500	15 300
Autres produits	153	7
Total	1 251 261	1 144 356

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	-
Total	8

RESULTATS ANNEE 2019

L'exercice 2019 se solde par un **compte de résultat excédentaire à hauteur de 85 947 €**.

En termes de **recettes**, le budget a été supérieur de 7% par rapport au prévisionnel.

Les objectifs en termes d'encaissement de subventions ont été légèrement inférieurs au budget initial, principalement du fait d'une subvention du Cabinet de la Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes en deçà de ce qui était attendu (- 5 000 €) d'une part, et du non versement de la subvention demandée au Ministère des Outre-mer (- 10 k€) d'autre part.

Les objectifs en termes d'encaissement des cotisations apparaissent comme étant supérieurs de 6% par rapport au budget prévisionnel ; ceci résulte d'une meilleure perception des cotisations en 2019, ainsi que de l'adhésion de nouveaux membres (Département du Doubs, CA St-Avold Synergie, Fédération française des clubs alpins et de montagne).

Les attentes initiales en termes de recettes issues des prestations de services sont supérieures de 44% à ce qui était prévu, notamment du fait de nouvelles commandes et nouveaux marchés remportés par la MOT. L'ensemble des prestations s'élève à 236 155 €, année exceptionnelle sur le plan des études et de l'assistance opérationnelle. Si ce montant témoigne de la qualité du travail fourni par la MOT et de la confiance de ses partenaires, il représente un maximum (19% des recettes) qui aura plutôt tendance à se réduire au cours des prochaines années, la MOT ayant vocation à trouver d'autres sources de financement.

Le poste « projets européens » est positif, à 6 924 € (contrairement aux deux années précédentes) en raison de deux missions b-solutions. Pour autant, la non éligibilité de la MOT à certains programmes européens transversaux (Europact, Urbact etc.) ne permet à ce poste que de peser très modérément sur les recettes (0,5%).

Enfin, on note un montant de 12 660 € pour la ligne « autres produits », notamment du fait de remboursements de frais de déplacements, de coûts de formation et de missions ponctuelles.

Du côté des charges, le budget est conforme aux prévisions : on note une très légère baisse de 1% de la ligne masse salariale par rapport au budget initial, à imputer notamment à l'arrivée du nouveau secrétaire général à la mi-avril (escompté début avril initialement), et au recrutement d'un CDD en juillet (escompté en mai initialement).

La sous-traitance opérationnelle est en forte augmentation (+78%) par rapport au prévisionnel ; cette augmentation est à mettre en lien direct avec l'augmentation des prestations de services (+44%), la MOT ayant fréquemment recours à des sous-traitants issus des Pays concernés par les études menées.

Il en est de même pour les frais de déplacements, supérieurs de 20% au montant prévisionnel.

Le budget communication est en baisse de 11% par rapport à ce qui était prévu ; ce budget réalisé reste en deçà de ce qui avait été projeté, montrant un souci permanent de maîtrise des dépenses.

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions sont supérieures de 131% au prévisionnel, en raison notamment de la provision pour dépréciation de 2 cotisations.

M.O.T. : Comparatif budgétaire 2019

(Chiffres en EUROS)

2019			
DEPENSES	REEL 2019 (a)	BUDGET 2019 (b)	VARIATION 2019 en % (c) = (a / b)
Salaires et charges sociales	767 862	772 435	-1%
Impôts, taxes, formation	36 077	52 500	-31%
Sous traitance opérationnelle	24 680	13 900	78%
Communication et événements	56 355	63 500	-11%
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	41 301	38 200	8%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	117 655	116 300	1%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	46 532	53 500	-13%
Frais de Déplacement et Missions	48 026	40 000	20%
Dot.Amortissements et Provisions	23 069	10 000	131%
Frais divers	4 134	5 000	-17%
TOTAL DEPENSES	1 165 692	1 165 335	0%

2019			
RECETTES	REEL 2019 (d)	BUDGET 2019 (e)	VARIATION 2019 en % (f) = (d / e)
Subventions	663 000	678 000	-2%
- ANCT	315 000	315 000	0%
- Groupe CDC	290 000	290 000	0%
- Ministères			
- Affaires Etrangères	35 000	40 000	-13%
- DGCL	23 000	23 000	0%
- Autres Ministères	0	10 000	-100%
- Autres subventions	15 000	15 000	0%
- Luxembourg	15 000	15 000	0%
Cotisations	317 900	300 000	6%
Assistance et études	236 155	164 394	44%
Projets Européens	6 924	0	100%
Forum des frontières - recettes	0	0	0%
Autres Produits	12 660	8 000	58%
TOTAL RECETTES	1 251 639	1 165 394	7%
Résultat	85 947	59	

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais
75001 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 4 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation et les événements post-clôture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont principalement concerné le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres de l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 juin 2020

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 12 juin 2020

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2019

Le Bureau propose à l'Assemblée générale du 8 septembre 2020 d'affecter l'excédent de l'exercice de l'année 2019, soit la somme de 85 947 € en réserves. Cela porte les fonds

propres de la MOT à un montant total de 333 264 €, correspondant à 3 mois de trésorerie.

Perspectives 2020 et événements post-clôture Covid-19

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation. En dépit de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 16 mars 2020, l'association se trouve très modérément impactée.

Cotisations et subventions

A ce jour, les échanges avec les principaux contributeurs de l'association permettent de penser qu'aucune subvention n'est remise en cause pour l'année 2020.

De même, l'encaissement des cotisations est régulier et proche des années précédentes.

Activité

En matière d'activité, l'association est peu impactée et s'est donné les moyens de la poursuivre dans de bonnes conditions :

- Recours au télétravail mais ni l'activité de l'équipe, ni les moyens mobilisés ne sont remis en cause (aucun recours à l'activité partielle et aucune sollicitation d'aides d'Etat),
- Report des instances prévues jusqu'à nouvel ordre (Assemblée générale prévue en septembre 2020),
- Prolongement de certaines études et assistances en cours,
- Annulation des déplacements de train et d'avion.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le budget prévisionnel de l'année 2020 soumis au Bureau et proposé au vote de l'Assemblée générale du 8 septembre 2020, est présenté en stabilité par rapport au réalisé de l'exercice 2019 au niveau des recettes mais en nette augmentation au niveau des dépenses (+ 13%).

L'année 2020 marque une année de transition pour la MOT à plusieurs titres : élections municipales ; dernière année du programme triennal 2018-2020 ; équipe technique stabilisée après deux années de mouvements ; crise sanitaire du Covid-19.

Situation des dépenses

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 312 247 €. La plupart des lignes budgétaires connaissent des évolutions marquées par rapport au réalisé 2019 :

- La **masse salariale** : en augmentation de 6,5%, elle intègre le salaire sur une année pleine du secrétaire général arrivé en avril 2019, et le CDD recruté en juillet 2019 pour étoffer l'équipe en matière d'études,
- La ligne « **impôts, taxes et formation** » est en hausse de 66%, la MOT ayant bénéficié en 2019 d'une réduction de taxes sur les salaires en lien avec ses recettes supportant plus de TVA,
- La ligne « **sous-traitance opérationnelle** » liée au volume d'études est fortement réduite (1 875 € en 2020 ; 24 680 € en 2019),
- Le budget « **communication et événement** » est quasiment multiplié par trois (+172%) et intègre les dépenses prévisionnelles liées au 1^{er} Borders Forum,
- La ligne « **loyer, entretien...** » est en nette augmentation (+24%) tenant compte de l'évolution du loyer, suite au renouvellement du bail,
- Les « **frais de déplacement et missions** », sont prévus en nette baisse (-48%), en raison du moindre nombre d'études à mener en 2020, mais surtout en raison de la crise du Covid-19,
- Enfin, le poste budgétaire relatif aux « **dotations, amortissements et provisions** » est en baisse (-30%).

Situation des ressources

Les ressources prévisionnelles de la MOT s'élèvent à 1 238 900 €. La situation budgétaire des ressources est globalement stable, même si certaines évolutions sont à noter.

- Les **subventions** sont en augmentation de 1%, résultant d'une hausse de la subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, d'une légère baisse de celle de la Caisse des Dépôts et Consignations, et de la prévision du maintien des autres subventions à un niveau équivalent à celui demandé en 2019.

- L'encaissement des **cotisations** est prévu avec une hausse de 4% par rapport au réel de 2019, tenant compte de l'adhésion de nouveaux membres (Département du Bas-Rhin, Pôle Métropolitain frontalier du Nord lorrain) et du paiement de cotisations provisoirement suspendues.

- Les **prestations de services** sont prévues à hauteur de 160 000 €, soit un niveau nettement inférieur (- 32%) au réel de l'année 2019, mais au niveau de la moyenne des prestations de services des dernières années. A ce jour, **la plupart de ces prestations envisagées est assurée** car faisant l'objet de contrats signés ou en cours de signature. Ce chiffre ne préjuge pas d'autres contrats et prestations qui pourraient survenir.

M.O.T. : Comparatif budgétaire 2019 - 2020

(Chiffres en EUROS)

	2020	2019		2020	2019		
DEPENSES	BUDGET PREVISIONNEL (a)	REEL (b)	VARIATION 20/19 en % (c) = (a / b)	RECETTES	BUDGET PREVISIONNEL (d)	REEL (e)	VARIATION 20/19 en % (f) = (d / e)
Salaires et charges sociales	817 722	767 862	6,5%	Subventions	668 000	663 000	0,8%
Impôts, taxes, formation	59 850	36 077	65,9%	- ANCT	315 000	315 000	0,0%
Sous traitance opérationnelle	1 875	24 680	-92,4%	- Groupe CDC	280 000	290 000	-3,4%
Communication et événements	153 200	56 355	171,8%	- Ministères			
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	38 300	41 301	-7,3%	- Affaires Etrangères	40 000	35 000	14,3%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	145 800	117 655	23,9%	- DGCL	23 000	23 000	0,0%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	50 500	46 532	8,5%	- Autres Ministères	10 000	0	/
Frais de Déplacement et Missions	25 000	48 026	-47,9%	- Autres subventions	15 000	15 000	0,0%
Dot.Amortissements et Provisions	16 000	23 069	-30,6%	- Luxembourg	15 000	15 000	0,0%
Frais divers	4 000	4 134	-3,2%	Cotisations	330 900	317 900	4,1%
TOTAL DEPENSES	1 312 247	1 165 692	12,6%	Assistance et études	160 000	236 155	-32,2%
				Projets Européens	0	6 924	/
				Forum des frontières - recettes	60 000	0	0,0%
				Autres Produits	5 000	12 660	-60,5%
				TOTAL RECETTES	1 238 900	1 251 639	-1,0%
				Sous-résultat	-73 347		
				Imputation réserves pour le Forum	65 000		
				Imputation réserves d'équipement	8 500		
				Résultat	153	85 947	

Proposition d'affectation du résultat :

Le résultat 2019 de 85 947 euros pourrait être affecté comme suit :

- Mise en réserves de 65 000 euros pour l'organisation du forum 2020
- Mise en réserves de 8 500 euros pour équipement de visio conférence et de gestion des temps

Les perspectives à ce jour pour l'année 2020 laisse apparaître des pertes qui seront prises sur l'excédent de l'année 2019. Ces pertes sont liées à la baisse des études programmées en année électorale.

M.O.T. : Comparatif pluriannuel 2017 - 2020

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	BUDGET 2020	VARIATIONS 2019 - 2020	RECETTES	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	BUDGET 2020	VARIATIONS 2019 - 2020
Salaires et charges sociales	760 645	745 774	767 862	817 722	6%	Subventions	729 000	688 130	663 000	668 000	1%
Impôts, taxes, formation	47 880	50 622	36 077	59 850	66%	- ANCT	315 000	315 000	315 000	315 000	0%
Sous traitance opérationnelle	-16 800	9 707	24 680	1 875	-92%	- Groupe CDC	315 000	315 000	290 000	280 000	-3%
Communication et événements	103 478	60 263	56 355	153 200	172%	- Ministères					
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 973	38 162	41 301	38 300	-7%	- Affaires Etrangères	70 000	35 130	35 000	40 000	14%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	114 713	113 371	117 655	145 800	24%	- DGCL	21 000	23 000	23 000	23 000	0%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	48 550	51 620	46 532	50 500	9%	- Autres Ministères	8 000	0	0	10 000	100%
Frais de Déplacement et Missions	40 820	43 391	48 026	25 000	-48%	Autres Subventions	15 000	15 000	15 000	15 000	0%
Dot.Amortissements et Provisions	8 343	15 674	23 069	16 000	-31%	- Luxembourg	15 000	15 000	15 000	15 000	
Frais divers	3 241	4 831	4 134	4 000	-3%	Cotisations	284 150	287 350	317 900	330 900	4%
TOTAL	1 148 843	1 133 415	1 165 692	1 312 247	13%	Assistance et études	126 748	125 423	236 155	160 000	-32%
						Projets Européens	0	0	6 924	0	-100%
						Forum des frontières - recettes	0	0	0	60 000	100%
						Autres Produits	-6 028	28 728	12 660	5 000	-61%
						TOTAL	1 148 870	1 144 632	1 251 639	1 238 900	-1%
						Sous-résultat				-73 347	
						Imputation réserves pour le Forum				65 000	
						Imputation réserves d'équipement				8 500	
						Résultat	27	11 216	85 947	153	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2019 manifeste le dynamisme de la structure, tant dans sa capacité à réaliser des expertises sur des thématiques et territoires toujours plus variés et nouveaux, que dans celle à animer son réseau en conservant la fidélité de ses membres. **Elle compte de nouveau 9 collaborateurs** (8 en 2018).

Sur le plan de la répartition des recettes prévues en 2020, les subventions correspondent à 54% du budget « recettes totales » de la MOT, les cotisations correspondent à près de 27%, les prestations de service à 13%, le Borders Forum à 5%. Cela permet à la MOT d'affirmer son rôle d'outil public au service de la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, conservant un volant d'activités lucratives limité mais solide, qui lui permet de mettre son savoir-faire et son expertise, toujours plus spécialisée et reconnue en France, en Europe et à l'international, au service de la demande des acteurs du transfrontalier de toutes échelles.

La MOT prend soin de toujours diversifier ses ressources (nouveaux adhérents, expertises sur de nouveaux territoires, subvention d'un Etat étranger) tout en modernisant sans cesse ses moyens de communication. Elle poursuivra ce travail de diversification en 2020 (subventions d'adhérents, modification de ses statuts, financements européens), la confortant dans sa mission d'intérêt général.

Le maintien des subventions nationales reste essentiel pour lui permettre d'assurer l'ensemble de sa feuille de route, dans un budget total en légère hausse.

Enfin, l'organisation du 1^{er} Borders Forum constitue une stratégie offensive de la MOT, essentielle pour disposer d'une caisse de résonance politique aux niveaux national et européen sur les frontières et le transfrontalier, à l'aune de la crise mondiale du coronavirus, mais aussi des agendas européen (30 ans Interreg, Agenda territorial) et français (élections municipales).

Ces efforts produits par l'équipe, ont montré une fois de plus la structuration saine et efficace de sa gestion et sa capacité d'adaptation, qui ont contribué à un **résultat comptable cumulé en 2019 et 2020 légèrement positif (+ 12 600 €)**.

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés
Parution : Juin 2020

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais
75 001 Paris - France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr



<https://twitter.com/reseauMOT> -



<https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

